Feuille officielle
Commune mixte de Plateau de Diesse
Communes de Nods & de La Neuveville
Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé

Commune de La Neuveville
Commune mixte de Plateau de Diesse
Commune de Nods

Commune de La Neuveville

Place du Marché 3
2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

COMMUNES DE LA NEUVEVILLE ET DE GLÉRESSE

Remaniement parcellaire Tunnel CFF Gléresse
Mise à l'enquête publique de l'ancien état avec taxation et capital végétal

En accord avec le Service des améliorations structurelles et de la production (SASP) du canton de Berne, et en vertu des articles 30-33 de la loi du 16 juin 1997 sur la procédure des améliorations foncières et forestières (LPAF) ainsi que des articles 51-52 de l'ordonnance du 5 novembre 1997 sur la procédure des améliorations foncières et forestières (OPAF) et de l'article 27 des statuts du Syndicat d'améliorations foncières remaniement parcellaire Tunnel CFF Gléresse, le Syndicat d'améliorations foncières remaniement parcellaire Tunnel CFF Gléresse met à l'enquête publique pendant la période du **samedi 29 janvier au lundi 28 février 2022** les documents suivants dans les administrations communales de La Neuveville et de Gléresse:

- principes de la réalisation ancien état;
- plan de taxation 1:500 / 1:1'000;
- tableau acquis ancien état (revendication par propriétaire)
- l'évaluation du capital végétal (sans parcelles CFF La Neuveville no 3116, no 3127 et Gléresse no 1315, no 1316, no 1387) et le calcul $ d'indemnisation par propriétaire (que dans la région du Marnin)

mettent à l'enquête publique pour information (ne pouvant faire l'objet d'une opposition):

- les documents de la cartographie des sols
- le tableau des servitudes, des charges foncières, des pré- et annotations

Les dossiers mis à l'enquête peuvent être consultés auprès **de l'administration communale de La Neuveville** pendant les heures d'ouvertures ordinaires.

Pendant le dépôt public, toute opposition doit être déposée par écrit, dûment motivée, auprès de l'administration communale de La Neuveville, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville. Quiconque ne forme pas opposition est réputé approuver les dossiers mis à l'enquête.

La Neuveville / Gléresse, le 25 janvier 2022

Le Syndicat d'améliorations foncières
Remaniement parcellaire Tunnel CFF Gléresse

STATISTIQUE DE LA POPULATION AU 31 DÉCEMBRE 2021

La Neuveville compte 48 habitants de plus

Au cours de l'année qui vient de s'achever, la population de La Neuveville a augmenté de 48 personnes pour atteindre **3884 habitants au 31 décembre 2021** contre 3836 habitants un an plus tôt.
Nous avons enregistré 36 naissances et 37 décès.

Il est intéressant de relever que, parmi les 3884 habitants, 89 résident à Chavannes, 8 à Champfahy et plus personne à La Neuve-Métairie.

Au niveau de l'état civil, les personnes mariées représentent 1494 habitants (38.47 %), les célibataires 1705 (43.90 %), les divorcées 436 (11.23 %), les veuves 239 (6.15 %), celles au bénéfice d'un partenariat enregistré 7 (0,18 %), partenariat annulé 2 (0.05 %) et 1 personne non mariée (0.02 %).

La gent féminine reste majoritaire avec 1977 représentantes (50.90 %), alors que l'on compte 1907 personnes de sexe masculin (49.10 %).

La population étrangère atteint le 18.67 % de la population. Elle se répartit en 51 nationalités et se compose de 478 ressortissants au bénéfice d'une autorisation d'établissement (C), 178 avec un permis de séjour (B), 13 autorisations de courte durée (L), 11 avec permis pour étranger admis provisoirement (F), et 45 avec permis frontalier (G).

La France (168), le Portugal (144), l'Italie (134), l'Espagne (49) sont les nations les plus représentées.
On trouve ensuite l'Allemagne (20), le Kosovo (18), la Turquie (12), le Brésil (9), la Roumanie (9), la Pologne (8), la Thaïlande (8), le Cameroun (6), la Chine (6), le Royaume Uni (6), les Etats-Unis (5), le Sri Lanka (5), l'Ukraine (5), l'Algérie (4), la Belgique (4), le Maroc (4), les Pays-Bas (4), la Slovaquie (4), le Canada (3), l'Equateur (3), l'Erythrée (3), le Pérou (3), la République dominicaine (3), la Russie (3) et la Tunisie (3).
Le Congo, la Corée du Sud, l'Egypte, l'Iran, l'Ile Maurice et le Togo ont deux représentants par pays.
L'Afghanistan, l'Argentine, la Bosnie Herzégovine, le Burundi, le Danemark, la Guinée, l'Indonésie, l'Irlande, le Japon, le Liban, la Macédoine du Nord, Madagascar, la République tchèque, la Somalie, la Suède et le Vietnam ferment la marche avec un seul représentant par nation.

Les personnes qui habitent à La Neuveville sont cependant plus nombreuses lorsqu'on tient compte des étudiants de l'Ecole Supérieure de Commerce, des pensionnaires de Mon Repos, de Montagu et de Scout Malgré Tout (PTA/SMT) qui n'ont pas leurs papiers déposés à La Neuveville.

CONTROLE DES HABITANTS

ECOLE PRIMAIRE DE LA NEUVEVILLE
RENTRÉE SCOLAIRE AOÛT 2022
INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES

ECOLE ENFANTINE (1ère année)

Les enfants nés entre le 1er août 2017 et le 31 juillet 2018 ainsi que ceux nés entre le 1er août 2016 et le 31 juillet 2017 (pour qui la 1er année a été reportée) commenceront l'école enfantine à la rentrée d'août 2022.

Tous les parents concernés ont reçu un formulaire d'inscription par la poste.

Au cas où vous n'auriez pas reçu ce formulaire d'inscription, nous vous prions de prendre contact avec la direction de l'école au numéro 032 / 751 24 79 ou par mail à l'adresse direction@epln.ch d'ici le 27 janvier 2022.

ECOLE ENFANTINE (2ème année)

Les enfants nés entre le 1er août 2016 et le 31 juillet 2017 fréquentant déjà l'école enfantine sont inscrits d'office pour la 2ème année d'école enfantine.

En nous réjouissant d'accueillir cette nouvelle volée d'élèves, nous vous adressons Madame, Monsieur, chers Parents, nos meilleurs messages.

La direction de l'école primaire de La Neuveville

Avis de construction

Requérante : Madame Anne-Marie Hausheer-Hiltpold, *représentée par Monsieur Jeff Gerzner, Bösch 81, 6331 Hünenberg.*

Auteur du projet : Monsieur Jeff Gerzner, Bösch 81, 6331 Hünenberg.

Emplacement : parcelle no 296, au lieu-dit : "Rue du Collège 1", commune de La Neuveville.

Projet : réfection de la peinture de la cage d'escalier et de la buanderie.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : plan de quartier "Vieille Ville"

Recensement arch. : objet C, digne de protection, ACE no 1347 du 17.05.1995 et ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 20 février 2022** inclusivement auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 21 janvier 2022.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

PISCINE DU LANDERON
SAISON 2022 et SUIVANTES

CHERCHE

1 CAISSIERE à TEMPS PARTIEL

Du 14 mai au 11 septembre 2022

Rens: 079 644 00 85

Envois de vos documents Par courriel :
yfr@bluewin.ch

ou

Piscine du Landeron
Case postale 123
2525 le Landeron

Police cantonale à La Neuveville 031 638 88 60

Depuis le 1er octobre 2019, le poste de police n'est plus ouvert en permanence

Place du Marché 3
2520 La Neuveville
www.neuveville.ch

Avis de construction

Requérant : M. Saskara Bektas, Grand-Rue 5, 2520 La Neuveville.

Emplacement : parcelle no 264, au lieu-dit : "Grand-Rue 5", commune de La Neuveville.

Projet : changement d'affectation pour l'aménagement d'une salle de jeux (jeux d'adresse, paris sportifs) avec fumoir et bar, pose d'une enseigne publicitaire en façade Sud et demande de dépassement permanent des heures d'ouverture jusqu'à 02h les vendredis et samedis.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : PQ "Vieille Ville".

Dérogation : art. 80 LR.

Recensement arch. : objet C, digne de protection, ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 20 février 2022** inclusivement auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 21 janvier 2022.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

SERVICE DES EAUX TLN

WASSERVERSORGUNG TLN

INFORMATION SUR L'ALERTE SMS MISE EN PLACE PAR LE TLN ET TEST 2 FÉVRIER

Chères consommatrices, chers consommateurs

Le syndicat de communes TLN veille à ce que vous disposez d'une eau potable de qualité en tout temps. Travaillant étroitement avec les autorités cantonales, le comité se tient au courant des nouvelles normes en vigueur et de l'amélioration de son réseau d'exploitation d'eau potable. En sa qualité de maître fontainier, Thomas Scholer supervise le contrôle et la réparation des infrastructures du réseau TLN. Il fait aussi partie du service de piquet disponible au 079 904 55 12. Néanmoins, il ne faut pas oublier que le risque zéro est difficilement atteignable.

C'est pour cela que le comité tient à vous rappeler **la marche à suivre pour vous inscrire à l'alerte SMS** en cas de problème majeur ou d'incident important. Cela ne prend que quelques secondes et nous permet de fluidifier l'information en cas d'alerte sur nos infrastructures. Il en va de votre sécurité et de celle de la population. Pour recevoir les SMS informations du TLN, vous pouvez vous inscrire à l'aide de votre téléphone portable :

Message au N°723
Texte:
START TLN LANEUVEVILLE
ou
START TLN LIGERZ
ou
START TLN TWANNTUESCHERZ

Ce service est entièrement gratuit !
Si vous l'avez déjà effectuée auparavant, votre inscription est toujours valable.

Par ailleurs, nous vous rendons attentifs qu'un test général de l'alarme SMS sera effectué le mercredi 2 février 2022 prochain pour garantir un canal de communication d'urgence sûr et fonctionnel.

Vous pouvez trouver de plus amples informations ainsi que les différentes communications suite aux séances du comité sur notre site internet.

Meilleures salutations
Le syndicat de communes Service des eaux TLN

Vos représentants du TLN : Stephan Caliaro (Twann), Philipp Martin (Twann-Tüscherz), Stefan Pfister (Ligerz), Manuel Bourquin (Ligerz), Roland Matti (La Neuveville) et Luca Longo (La Neuveville)

Nouvelles de l'administration

Le Care Team du canton de Berne est intervenu à plus de 600 reprises en 2021

En 2021, les 165 membres du Care Team du canton de Berne ont effectué 613 interventions dans le cadre de 354 événements, dont 80% étaient liées à un décès. Depuis août 2021, l'équipe apporte également un soutien psychologique et spirituel d'urgence dans l'ensemble du canton du Jura. Ce dernier a conclu un contrat de prestations en ce sens avec le canton de Berne.

Accent sur la formation de base et la formation continue

Le Care Team du canton de Berne (CTCB) apporte un soutien psychologique et spirituel d'urgence dans les premières heures suivant un événement traumatisant. En 2021, ses 165 membres ont effectué 613 interventions dans le cadre de 354 événements, dont 80% étaient liées à un décès. Un peu moins de la moitié des interventions ont été déclenchées en lien avec des urgences médicales ou générales, ou après une réanimation ; dans un cinquième des cas, le CTCB est intervenu après un suicide ou un accident survenu en lien avec la circulation, durant les loisirs ou au travail. En outre, 47 membres ont été mobilisés à la suite d'un grave incendie. Dans l'ensemble, le CTCB a pris en charge 3000 personnes l'an dernier, tous âges confondus, et effectué 1500 heures d'engagement environ.

En 2021, la direction du CTCB a relevé une nouvelle fois d'importants défis en raison de la pandémie de coronavirus. Elle a dû, par exemple, adapter en permanence ses lignes directrices et ses processus de travail à l'évolution des prescriptions fédérales ou cantonales, tout en tenant compte des différents besoins sanitaires des services de sauvetage et de ceux des membres du CTCB en matière d'autoprotection.

Signature d'un contrat de prestations avec le canton du Jura

Au cours du premier semestre 2021, le CTCB a rempli sa mission presque exclusivement à l'intérieur des frontières du canton de Berne. Il a soutenu dans deux cas seulement les forces d'intervention des cantons voisins. N'étant plus en mesure d'assurer par ses propres moyens le soutien psychologique et spirituel d'urgence sur son territoire, le canton du Jura a sollicité l'aide du CTCB auprès du canton de Berne. Depuis août 2021, le CTCB est donc intervenu également dans le canton du Jura. Cette coopération fait à présent l'objet d'un contrat de prestations signé entre les deux cantons. "Le fait qu'un autre canton demande au CTCB de lui venir en aide témoigne de la compétence de cette équipe", se félicite le conseiller d'État Philippe Müller, directeur de la sécurité.

Accent sur la formation de base et la formation continue

L'an dernier, 24 personnes ont accompli avec succès la formation requise pour devenir membre du CTCB. Huit francophones ont intégré les rangs de l'équipe. À l'instar du recrutement et de la formation de nouveaux membres, la formation continue des membres en place fait l'objet d'une attention particulière. L'exercice "Fast Train" exécuté conjointement avec les forces d'intervention du canton de Berne et du CFF Care Team a été réalisé à deux reprises en 2021.

HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

Janvier

Lundis 31 8.00 h - 12.00 h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet hororaire.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Avis de construction

Requérant : Bertrand Gagnebin, Route de Chasseral 36, 2518 Nods

Auteur du projet : Alexia Rufer Architecture Sàrl, Les Mouchettes 27, 2515 Prêles

Projet : Aménagement des combles et d'un appartement supplémentaire. Construction d'un garage en façade Ouest. Installation de panneaux photovoltaïques et d'une lucarne en toiture Sud. Installation d'un chauffe-eau pompe à chaleur intérieur, sur RF 355 du ban de Nods, Route de Chasseral 36, 2518 Nods

Zone : H1

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant plans et profils

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 21.01.2022

Administration communale

Avis de construction

Requérant : Peter Reist, Rebstockweg 27, 3232 Ins
Auteur du projet : Niklaus Schmid, Route de Lignières 5, 2518 Nods

Projet : Construction d'un abri pour la voiture, en bois de couleur bois/brun, à toit plat, situé en façade Sud sur RF 164 du ban de Nods, Route de Lignières 5, 2518 Nods

Zone : Village ancien

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant plans et profils

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 21.01.2022

Administration communale

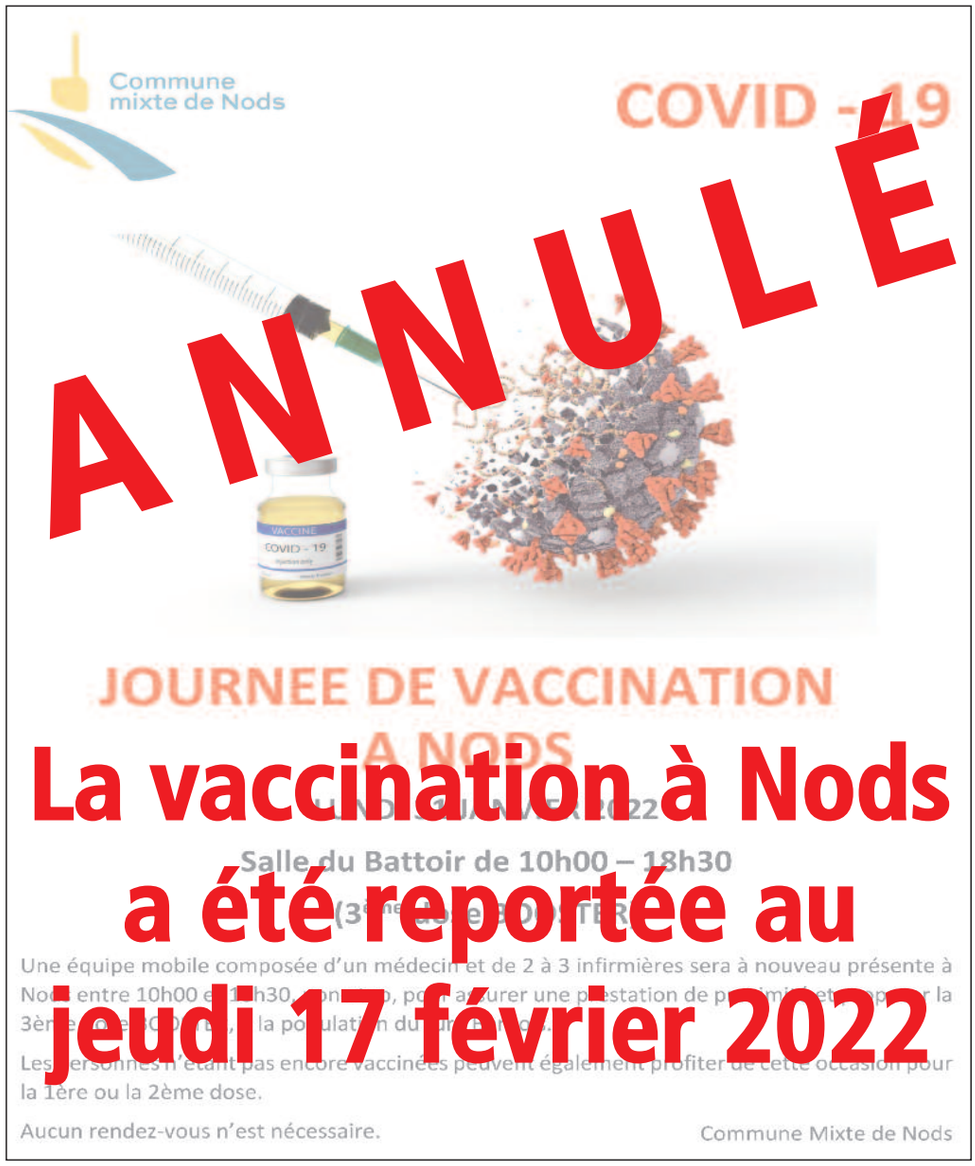

La vaccination à Nods a été reportée au jeudi 17 février 2022

Nouvelles de l'administration

Davantage de dates pour les mariages célébrés en dehors des offices de l'état civil bernois

Les mariages célébrés dans des locaux de cérémonie particuliers sont de plus en plus prisés. Pour répondre à la hausse de la demande, le canton de Berne offrira beaucoup plus de tranches horaires pour célébrer des mariages dans des salles de cérémonie externes à partir de 2022. Des dates seront en outre proposées en hiver.

Dans le canton de Berne, les couples peuvent aussi se dire oui ailleurs que dans les offices de l'état civil. Cette possibilité est offerte depuis 2006 dans l'Oberland bernois. Depuis, le Service de l'état civil et des naturalisations de l'Office de la population n'a cessé d'étendre son offre dans ce domaine pour répondre à la demande croissante. En plus des possibilités en semaine et les samedis dans les offices de l'état civil, des tranches horaires sont proposées dans 24 locaux de cérémonie particuliers du canton de Berne.

Une offre de services répondant aux souhaits de la population

En donnant la possibilité aux couples de se marier dans des locaux de cérémonie externes, le canton de Berne répond aux différents souhaits des usagers. En 2019, un quart des mariages avaient déjà été célébrés dans un local de cérémonie particulier, tel qu'un château, un haut-lieu touristique ou un musée. Les salles et les lieux particuliers de l'Oberland bernois ont aussi été utilisés pour célébrer des unions de personnes venues d'autres cantons. Suite à la hausse de la demande enregistrée ces dernières années, notamment en raison de la baisse du nombre de mariages célébrés à l'église, le canton de Berne a décidé d'étendre encore son offre en 2022 : 1332 tranches horaires pourront être réservées pour des mariages dans des locaux de cérémonie particuliers, contre 954 auparavant. Cela correspond à une hausse de près de 40%. Quant au nombre de mariages célébrés dans des sites exclusifs, il devrait également augmenter par rapport à l'année précédente.

Compte tenu de la demande et des souhaits des exploitants des locaux concernés, les cérémonies de mariage de ce type pourront également être célébrées en hiver. Les premières tranches horaires hivernales sont proposées depuis le 21 janvier 2022.

D'importants projets mis en œuvre malgré la pandémie

Le coronavirus a fortement influencé le travail de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration en 2021, pour la deuxième année consécutive. Mais il a également accéléré la numérisation du système de santé bernois. Malgré la pandémie, d'importants projets ont été mis en œuvre l'an passé, comme le modèle de rétribution du financement des soins.

"Les deux dernières années n'ont été faciles pour personne", a déclaré le conseiller d'État Pierre Alain Schnegg lors de la conférence de presse annuelle de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI). La pandémie a eu un impact considérable sur nos vies. Pour la gérer, les autorités ont dû faire preuve de clairvoyance et de pragmatisme. Des mesures d'ampleur parfois importante doivent être prises dans des délais souvent très courts et sans toujours connaître tous les détails. Pour le directeur de la santé, l'État ne pourra plus régler cette situation tout seul durant la suite de la pandémie. *"Il faut que la population dans son entier fasse preuve de prudence et de clairvoyance"*. L'état-major spécial coronavirus élabore désormais la planification nécessaire à maîtriser ce que l'on pourrait appeler une "pandémie latente", c'est-à-dire une pandémie dont le pic est passé, mais qui n'est pas terminée pour autant, dont l'évolution reste imprévisible et qui connaît parfois des flambées locales. *"Nous devons nous préparer à autant d'éventualités que possible pour être en mesure de contrer efficacement de nouvelles flambées"*, a affirmé le conseiller d'État pour conclure.

Poursuivre la numérisation grâce aux expériences recueillies pendant la pandémie

La pandémie a fortement accéléré la numérisation de l'administration cantonale au cours des deux dernières années. Grâce à l'engagement de tous les acteurs concernés, des solutions numériques ont été développées en très peu de temps pour lutter contre le COVID-19, notamment pour le traçage des contacts, la vaccination et la logistique vaccinale. Ces systèmes ont livré des éléments qui ont servi d'une part à endiguer la pandémie et, d'autre part, à communiquer avec la population. Au cours des prochains mois, la DSSI approfondira le thème de la gestion des données et redéfinira son architecture logicielle sur la base des expériences recueillies durant la pandémie, l'objectif étant de renforcer l'utilisation du numérique dans le cadre de la gestion des affaires.

Un modèle de rétribution transparent pour le financement des soins

En plus de lutter contre la pandémie, la DSSI a également mis en œuvre d'autres projets importants pendant l'année écoulée. L'amélioration du modèle de rétribution pour le financement des soins, notamment des soins à domicile, était l'un des principaux objectifs. Il est rempli depuis 2021 car les tarifs sont désormais fixés selon les coûts effectifs enregistrés par les fournisseurs de prestations. Grâce au nouveau système d'échelonnement des coûts normatifs, l'Office de la santé est assuré de ne plus rétribuer des prestations supplémentaires dépassant les exigences du droit fédéral, à moins qu'elles soient nécessaires pour garantir la couverture des besoins et fournies par ses partenaires contractuels.

Gestion intégrée de tous les soins

La DSSI a également procédé à une réorganisation interne visant notamment à renforcer la collaboration avec les fournisseurs de prestations. Depuis la mi-2021, la DSSI est composée de trois unités : le Secrétariat général, l'Office de la santé (ODS) et l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS). Cette nouvelle organisation assure une meilleure coordination et améliore la collaboration avec les hôpitaux, les foyers, les EMS ainsi que les médecins de premier recours, les services de maintien à domicile, les pharmacies, les physiothérapeutes, etc.

La DSSI s'efforce de renforcer les soins intégrés. Le rapport sur le paysage hospitalier montre le nouveau cap suivi avec un modèle sur quatre régions. La mise en œuvre des mesures fait l'objet d'une feuille de route. Les mesures prévues concernent aussi bien la stratégie de propriétaire du canton et ses plans de surveillance que la planification des soins et l'élaboration par étapes, dès 2022, des stratégies partielles issues de la stratégie de la santé.

Bons de garde proposés dans quasiment toutes les communes du canton de Berne

La loi sur les programmes d'action sociale (LPASoc) adoptée en 2021 régit les programmes d'actions sociales, tels que les bons de garde. Aujourd'hui, 98% des enfants résident dans une commune délivrant des bons de garde dans le canton de Berne. L'offre compte plus de 8800 places proposées par quelque 320 crèches et 27 organisations d'accueil familial de jour. Le canton a également choisi de miser sur les crèches pour l'encouragement linguistique. Les enfants qui présentent de tels besoins mais qui ne sont pas encore accueillis en crèche ou chez des parents de jour ont droit à un bon de garde, indépendamment du taux d'activité de leurs parents

L'entrée en vigueur de la LPASoc le 1er janvier 2022 marque le transfert à la DSSI de la compétence en matière d'autorisation et de surveillance des crèches. Les mêmes règles s'appliqueront dorénavant dans toutes les crèches du canton de Berne. Les stagiaires des crèches ne seront notamment plus comptés dans le taux d'encadrement et seront donc mieux protégés dans leur fonction.

Avancées dans le projet NA-BE

En 2021, la DSSI a réalisé de nouvelles avancées dans le projet NA-BE (Stratégie de l'asile et des réfugiés du canton de Berne). La nouvelle loi bernoise sur l'aide sociale dans le domaine de l'asile et des réfugiés (LAAR) est entrée en vigueur le 1er juillet 2020. Essentielle pour la mise en œuvre de la stratégie, la LAAR met l'accent sur l'insertion professionnelle des personnes qui ont déposé une demande d'asile afin que celles-ci ne restent pas durablement dépendantes de l'aide sociale. Les partenaires régionaux mandatés par la DSSI définissent avec elles des objectifs mesurables, tels que l'obtention d'un certificat de langue, la participation à une formation initiale ou continue ou l'exercice d'une activité lucrative.

Transformation de l'infothèque de l'OP Tramelan

L'infothèque du centre d'orientation professionnelle de Tramelan s'est transformée en un espace d'expérience et de découverte interactif, où les informations sont mises à disposition en version papier et sous forme numérique. La variété et la disponibilité des contenus sur la formation, les métiers et le monde professionnel n'ont pas changé, mais une réorganisation thématique permet d'accéder facilement à l'information en fonction de sa situation de vie. Les travaux ont été réalisés dans le cadre de la réorganisation de toutes les infothèques du canton, qui sera achevée cet été avec la transformation des sites de Bienne et d'Interlaken. L'infothèque de l'OP Tramelan est la toute première à proposer son offre en français. Elle est à redécouvrir du mardi au jeudi, de 13h30 à 17h00.

Expertise 2021 des dégâts du gibier

Tous les deux ans, l'Office des forêts et des dangers naturels réalise une expertise sur les dégâts du gibier pour évaluer l'impact de la faune sauvage sur le rajeunissement forestier. L'expertise 2021 des dégâts causés par le gibier montre que la situation n'a guère évolué dans les forêts bernoises depuis 2019. La faune sauvage exerce une forte pression sur 12% de la surface forestière (11% en 2019) et empêche les essences présentes naturellement d'y pousser en nombre suffisant. La situation est jugée critique sur 26% de la surface forestière. Il s'agit avant tout de zones situées à l'est du canton (vallées de la Lütschine, région de Beatenberg, Emmental).

Dans les régions touchées, certaines essences ne sont pas suffisamment représentées pour assurer le rajeunissement forestier, notamment des feuillus comme les érables ou les chênes sur le Plateau ou les sapins à plus haute altitude. Or ces arbres jouent un rôle de plus en plus important pour la biodiversité et la protection contre les dangers naturels, mais aussi pour l'adaptation de la forêt aux conséquences du changement climatique.

Les offices compétents de la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement déploient diverses mesures pour limiter les dégâts du gibier sur la forêt. L'Inspection de la chasse a ainsi adapté la planification de la chasse pour 2021 : les autorisations de chasse spéciales ou supplémentaires délivrées ainsi que l'ouverture de la chasse le jeudi ont permis d'abattre suffisamment d'animaux sauvages dans la zone de gestion du gibier 11 (région de Beatenberg, Habkern). Dans les zones 16 et 17 (partie est de l'Oberland bernois), la surveillance de la chasse a procédé à des tirs supplémentaires pour réguler les effectifs.

Horaires Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE **8H00** À **11H30** ET DE **13H30** À **16H00**

***Le guichet de l'administration** est ouvert selon l'horaire suivant :*

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles
Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch
Téléphone : 032 315 70 70
Fax : 032 315 27 69
Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2021, l'administration sera **fermée** aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Vendredi	15.04.2022		Vendredi Saint
Lundi	18.04.2022		Pâques
Jeudi-Vendredi	26.05.2022	27.05.2022	Ascension
Lundi	06.06.2022		Pentecôte
	25.07.2022	05.08.2022	Vacances estivales
	26.12.2022	02.01.2023	Vacances de Noël

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 – 11:30	16:30 – 18:30	09:00 – 11:30

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

PROCÉDURE D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION – 3e SÉANCE

PAL – Plan d'aménagement local

Conformément à l'article 58 al. 3a de la loi du 9 juin 1985 sur les constructions, le Conseil communal de la commune mixte de Plateau de Diesse organise une séance d'information et de participation publique à propos du nouveau plan d'aménagement local le

Jeudi 3 février 2022 à 19h00
au Battoir à Diesse.

Lors de cette séance d'information et de participation, toute personne est en droit d'émettre des objections ou des propositions. Ces dernières seront protocolées.

L'administration communale

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

Publication du résultat de l'élection de l'organe de vérification des comptes et autorité de surveillance de la protection des données (Législature 2022-2025) en Assemblée communale du 14 décembre 2021

Publication selon l'art. 20 du Règlement communal concernant les votations et les élections aux urnes du 21.11.2017

Est élue, par 39 voix, par l'Assemblée communale du 14 décembre 2021 en tant qu'organe de vérification des comptes et autorité de surveillance de la protection des données de la Commue mixte de Plateau de Diesse :

l'entreprise G16 Sàrl d'Orvin.

Voie de recours
Un recours peut être formé contre cette élection dans les 10 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Prêles, le 28 janvier 2022

Au nom de la Commune mixte de Plateau de Diesse
Le Secrétariat communal

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 14 DÉCEMBRE 2021

Dans sa séance du 24 janvier 2022, le Conseil communal a approuvé le procès-verbal de l'Assemblée communale du 14 décembre 2021.

Cette approbation est rendue publique en vertu de l'art. 45 de l'ordonnance du 16.12.1998 sur les communes (Oco).

Prêles, le 28 janvier 2022

L'administration communale

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 1er trimestre 2022

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h00
Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15
Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

5 février, 19 février, 5 mars, 19 mars

L'administration communale

PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.
- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")

Tél. 032 324 24 15 - Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. www.szb-chb.ch

Commune mixte de Plateau de Diesse

Jubilaires 2022

Cette année, plusieurs personnes dans la commune fêteront un anniversaire particulier :

Politesse	Nom	Prénom	NPA Lieu	Jubilé le
Madame	Gurtner	Klara	2515 Prêles	Doyenne 99
Monsieur	Forchelet	Gaston	2517 Diesse	98
Monsieur	Flückiger	Werner	2515 Prêles	97
Madame	Forchelet	Mariette	2517 Diesse	97
Monsieur	Léchot	Otto	2515 Prêles	97
Madame	Pilet	Marie-Rose	2515 Prêles	96
Monsieur	Zeller	André	2515 Prêles	96
Madame	Knellwolf	Claudine	2516 Lamboing	96
Madame	Racine	Madeleine	2516 Lamboing	96
Madame	Contesse	Renée	2516 Lamboing	96
Madame	Kramer	Jacqueline	2515 Prêles	96
Madame	Richard	Daisy	2516 Lamboing	95
Monsieur	Guillaume	Marcel	2517 Diesse	95

Commune mixte de Plateau de Diesse

Jubilaires 2022

Cette année, plusieurs personnes dans la commune fêteront un anniversaire particulier :

Madame	Giauque	Irène	2515 Prêles	94
Monsieur	Dubois	Germain	2516 Lamboing	94
Madame	Schwab	Gertrud	2515 Prêles	93
Madame	Tröhler	Yvonne	2515 Prêles	93
Madame	Zeller	Liselotte	2515 Prêles	93
Monsieur	Sunier	William	2516 Lamboing	93
Madame	Gauchat	Simone	2517 Diesse	93
Madame	Richard	Suzanne	2517 Diesse	91
Madame	Carrel	Marthe	2517 Diesse	91
Madame	Racine	Huguette	2516 Lamboing	91
Monsieur	Stoll	Kurt	2515 Prêles	91
Monsieur	Devaux	Charly	2516 Lamboing	91
Madame	Giauque	Rolande	2515 Prêles	91
Madame	Gurtner	Johanna	2516 Lamboing	91
Madame	Lutz	Emilie	2515 Prêles	90
Madame	Bessire	Yvette	2517 Diesse	90
Madame	Hofer	Huguette-Rolande	2515 Prêles	90
Madame	Devaux	Rolande	2516 Lamboing	90
Monsieur	Probst	Arnold	2515 Prêles	89
Madame	Dubois	Madeleine	2516 Lamboing	89
Monsieur	Richard	Gilbert	2516 Lamboing	89
Madame	Richard	Paulette	2515 Prêles	89
Monsieur	Francesconi	Giampaolo	2515 Prêles	88
Madame	Gauchat	Mariette	2515 Prêles	88
Madame	Aeberli	Geneviève	2515 Prêles	88
Madame	Wenger	Marta	2517 Diesse	88
Monsieur	Wenger	Charles	2517 Diesse	88
Madame	Christen	Gertrud	2516 Lamboing	88
Madame	Sprunger	Lilette	2516 Lamboing	88
Madame	Gautier	Jeanne	2516 Lamboing	88
Madame	Probst	Simone	2515 Prêles	88
Monsieur	Schaller	Jean-Noël	2516 Lamboing	88
Madame	Pulver	Senta	2515 Prêles	87
Monsieur	Meier	René	2515 Prêles	87
Monsieur	Lüdi	Fred	2515 Prêles	87
Monsieur	Moreillon	René	2516 Lamboing	86
Madame	Balmer	Marie-Louise	2515 Prêles	86
Monsieur	Gerber	Willy	2517 Diesse	86
Madame	Perruchoud	Letizia	2516 Lamboing	86
Madame	Huguenin-Dezot	Cosette	2515 Prêles	86
Madame	Bourquin	Gertrude	2517 Diesse	86
Monsieur	Damm	Helmut	2515 Prêles	86
Monsieur	Berger	Kurt	2516 Lamboing	85
Madame	Damm-Hagenberg	Inge	2515 Prêles	85
Madame	Tröhler	Ivette	2515 Prêles	85
Madame	Decrauzat	Giselle	2516 Lamboing	85
Monsieur	Carnal	Samuel	2516 Lamboing	85
Madame	Polletta Miotto	Iolanda	2515 Prêles	85
Monsieur	Tröhler	Peter	2515 Prêles	85
Monsieur	Duriot	Elie	2515 Prêles	85
Monsieur	Geiser	Michel	2516 Lamboing	85
Madame	Houlmann	Françoise	2515 Prêles	85
Madame	Engel	Marguerite	2515 Prêles	85
Madame	Burkhard	Babetta	2516 Lamboing	85
Madame	Gaschen	Jacqueline	2515 Prêles	85

La Fondation Suisse de Cardiologie encourage la recherche, conseille les patientes et patients et motive pour la prévention par la vie saine.

Merci cordialement pour votre soutien.
Numéro de compte pour les dons : 10-65-0
www.swissheart.ch

Fondation Suisse de Cardiologie
Active contre les maladies cardiaques et l'attaque cérébrale

Commune mixte de Plateau de Diesse

Jubilaires 2022

Cette année, plusieurs personnes dans la commune fêteront un anniversaire particulier :

Madame	Sprunger	Claudine	2516 Lamboing	80
Monsieur	Rizzardo	Arduino	2515 Prêles	80
Madame	Lehmann	Emmy-Therese	2515 Prêles	80
Madame	Müller	Yvonne	2516 Lamboing	80
Madame	Duriot	Pierrette	2515 Prêles	80
Madame	Sprunger	Paulette	2515 Prêles	80
Monsieur	Tucker	Richard Neil	2517 Diesse	80
Monsieur	Giauque	Jean Samuel	2515 Prêles	80
Madame	Stebler	Ilse	2516 Lamboing	80
Madame	Giauque	Marguerite	2515 Prêles	80
Madame	Stoll	Barbara	2515 Prêles	80
Monsieur	Suter	Ludwig	2515 Prêles	80
Monsieur	Jorns	Willy	2515 Prêles	80
Monsieur	Huguelet	Robert	2517 Diesse	80
Monsieur	Soland	Bernhard	2516 Lamboing	80
Madame	Hurni	Arlette	2516 Lamboing	80
Madame	Emery	Marcienne	2516 Lamboing	80
Monsieur	Binggeli	Markus	2517 Diesse	80
Monsieur	Fatton	Alfred	2515 Prêles	80
Monsieur	Dubois	Frédéric	2516 Lamboing	80

Certaines personnes ont souhaité ne pas figurer sur cette liste

D'ores et déjà, le Conseil communal ainsi que l'Administration, présentent à toutes ces personnes de bons voeux de santé et de bonheur.

L'Administration communale

Nouvelles de l'administration

Offre de tests dans le Jura bernois et nouvelle application de recherche de lieux de dépistage dans le canton de Berne

La Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) fait savoir à la population qu'environ 18'000 personnes seront concernées par le raccourcissement de la durée de validité des certificats de vaccination et de guérison à compter du 1er février 2022. Le Conseil fédéral a décidé de la limiter à 270 jours lors de sa séance du 19 janvier 2022. Les certificats peuvent notamment être renouvelés par l'administration de la dose de rappel. Pour en savoir plus sur la primovaccination et la vaccination de rappel : www.be.ch/vaccination-a-berne.

Le vaccin Janssen pour la vaccination de rappel à partir de 18 ans

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a autorisé la semaine dernière l'administration du vaccin Janssen de Johnson & Jonhson pour la vaccination de rappel. La DSSI a procédé à l'ajustement requis dans l'application VacMe et propose désormais ce vaccin pour le rappel dans les centres de vaccination de Berne, Bienne et Thoune, dans le centre de vaccination sans rendez-vous de Bernexpo ainsi que dans les quatre centres de vaccination éphémères situés dans des centres commerciaux. Il est recommandé aux personnes de 18 ans et plus qui ne peuvent recevoir un vaccin à ARNm pour des raisons médicales ou qui refusent ce type de vaccin d'effectuer le rappel avec le vaccin à vecteur viral Janssen deux mois après l'immunisation de base. Les personnes primovaccinées avec une dose de Janssen qui préfèrent recevoir une injection de vaccin à ARNm pour la vaccination de rappel pourront l'obtenir à partir de quatre mois après l'immunisation de base. Les personnes éligibles seront informées par SMS ou par courrier le mercredi 26 janvier 2022 et pourront dès lors réserver un créneau de vaccination.

Sortie de l'isolement ou de la quarantaine

Le Conseil fédéral a ramené la durée de l'isolement et de la quarantaine à cinq jours. La DSSI précise qu'une personne peut sortir de l'isolement si elle n'a pas présenté de symptômes depuis au moins deux jours. Si les symptômes persistent, la durée de l'isolement est en revanche prolongée. Les personnes placées en quarantaine-contact (faisant ménage commun ou ayant été en contact intime avec un cas positif) peuvent mettre fin à leur quarantaine au bout de cinq jours dès lors qu'elles ne présentent pas de symptômes. Il est vivement recommandé d'effectuer un test PCR à l'issue de la quarantaine.

Plateau de Diesse

DESSINE-MOI UNE ECOLE
COMMUNAUTÉ SCOLAIRE DU PLATEAU DE DIESSE

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ENFANTINE, HARMOS 1

Selon la loi sur l'école obligatoire, tous les enfants nés avant le 1er aout 2018 doivent être inscrits à l'école. Leur parcours scolaire débutera le lundi 22 aout 2022 à l'école enfantine.

Les 2 années d'école enfantine font partie des 11 années de la scolarité obligatoire.

Les parents concernés ont reçu un formulaire d'inscription par la poste.

Si vous devez inscrire votre enfant et que vous n'avez pas reçu de formulaire d'inscription, veuillez prendre contact avant le 4 février 2022 avec la direction de l'école au numéro 032 315 18 27 ou à l'adresse suivante :

Communauté scolaire du Plateau de Diesse
CP 91
2516 Lamboing

Les parents d'un enfant ayant retardé l'entrée à l'école enfantine doivent également inscrire leur enfant et sont aussi priés de prendre contact avant le 4 février 2022 avec la direction de l'école.

Laura Propizio, directrice
de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse

TRANSFUSION CRS SUISSE
DONNER LE SANG
SAUVER DES VIES
transfusion.ch

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 29 janvier
16h30 culte de l'enfance à la maison de paroisse
Dimanche 30 janvier
19h30, recueillement de Taizé à la Blanche église
Dimanche 30 janvier
10h, Nods, culte régional Plateau, entrée sur présentation du pass Covid.

La Blanche-Eglise est ouverte de 9h à 18h

A votre service :
Pasteur John Ebbutt, 032 751 28 57, 078 648 57 23, j.ebbutt@macquality.ch
Diacre Jean-Marc Leresche, 079 655 73 09
Pasteure Marie-Laure Krafft-Golay, 032 315 11 53
Secrétariat : Sylvie Augier Rossé, 032 751 10 35

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch
et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielersee

Sonntag 30. Januar
19.30 Uhr, Blanche Eglise, La Neuveville: Taizé-Gottesdienst. Mit Miriam Vaucher (Musik), Pfr. John Ebbutt und Pfr. Peter von Salis.
Pikettdienst
20. Dezember bis 13. Februar 2022: Pfr. Peter von Salis (078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Messe
La célébration dominicale du 30 janvier 2022 aura lieu à 10h en l'église Notre-Dame de l'Assomption.
Fête de la Chandeleur
Mercredi 2 février, messe à 18.00 en l'église Ste-Marie de Bienne.

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 30 janvier
Culte Lac-en-Ciel 10h, église de Nods, exceptionnellement il n'y aura pas de service de voiture
Dimanche 6 février
Culte à la Blanche-Eglise de La Neuveville, 10h, culte Clin Dieu, service de voiture
Eveil à la foi
Samedi 12 février, 17h-18h15, église de Diesse, rencontre pour les enfants de 3 à 6 ans
Dimanche 13 février
Culte à Diesse, 10h, thème: Le Fils prodigue, un chemin de changement pour nous?
Service de voiture
9h35 école à Prêles/ 9h40 La Poste Lamboing; si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, ajouter 9h45 au centre du village à Diesse
Contact
Pasteur: Stéphane Rouèche, stroueche@gmail.com
032 315 27 37 / 079 429 02 80.
Conseil paroissial: Mme Damara Röthlisberger
Les Tilleuls 6, 2516 Lamboing, 079 457 25 77

www.lac-en-ciel.ch/diesse

Paroisse de Nods

Dimanche 30 janvier
10h, Nods, culte régional Plateau, entrée sur présentation du pass Covid.
Mardi 1er février
9h, lecture biblique et prière à la cure.
Dimanche 6 février
10h, culte clin d'oeil à La Neuveville.
Contacts
M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch
N'hésitez pas à le contacter !
Catéchète professionnelle
Mme Sarah Holzmann 079 654 63 58

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanches : Culte à l'église de l'Abri.
1er et 3ème dimanches du mois 10h : Culte groupes de vie. Cours message ou réflexion et partages en groupes. (également en streaming)
2ème dimanche du mois à 10h : Cultes intergénérationnels. Sans streaming
4ème dimanche du mois à 10h : Culte Bible en main. (également en streaming)
Si 5ème dimanche du mois à 10h : Vous référer au site internet.

Le programme est actualisé régulièrement sur le site
www.labri.ch/agenda

Contact du pasteur Didier Suter :
032 751 36 65 ou pasteur@labri.ch

Eglise Adventiste - Services à Bienne

Ch. des Ecluses 33, rendez-vous chaque samedi à :
9h30 : Partage de la parole (EDS)
10h30 : Culte, louange et prédication

Parler pour se libérer

Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.
Aide par mail: www.143.ch

Tel 143
La Main Tendue

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)
La Neuveville - Plateau de Diesse
Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

Service Transports Croix-Rouge Tavannes
District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements : **lundi-vendredi de 8h30 à 11h30**
Tél. 032 489 10 03

Home Montagu et foyer de jour
Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile : tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée
Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch
Visitez notre site Internet : www.paroisse2520.ch

Secrétariat de la Paroisse Catholique
(rue des Mornets 15) : ouvert mardi de 14h à 17h30.
La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact : Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12. www.upbienne-laneuveville.ch

Service de l'Equipement de La Neuveville
Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville
Pour tous renseignements : Tél. 079 248 26 26

Service payant de bus durant le week-end
Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h
Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme
Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville Ouvert d'avril à octobre. Fermé en hiver. Infos et manifestations sous : www.jurabernois.ch
Courriel : info@jurabernois.ch / Tél. 032 494 53 43

Agenda

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville
Fermeture annuelle
www.museelaneuveville.ch – musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse
Fermeture hivernale.
Visites guidées et locations de salles sur demande.
Renseignements : Tél. 032 315 21 32
www.rebbaumuseum.ch – info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron
Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Samedi	29.1	20h30	La Nouvelle Colombière
Dimanche	30.1	17h00	La Nouvelle Colombière
Vendredi	4.2	20h30	Bruno Coppens
Samedi	19.2	20h30	Paetschwork Quartet
Samedi	5.3	20h30	Gandstalien
Vendredi	18.3	20h00	Boogie-Woogie SHOW
Samedi	19.3	19h00	Boogie-Woogie TOUR
Dimanche	20.3	11h00	Boogie-Woogie BRUNCH
Samedi	2.4	20h30	Ted Beaubrun – Haiti
Samedi	23.4	20h30	Heidi Happy
Vendredi	6.5	20h30	Brigitte Rosset

Pharmacie
0842 24 24 24 (gratuit)

Médecin
Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : **0900 900 024** (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe) cabinetdurgencesbienne.ch

Dentiste
0900 90 39 03 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)
La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.